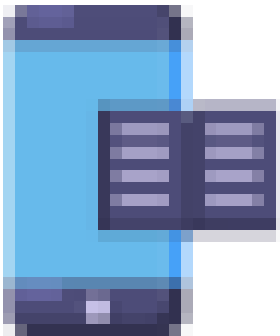


<http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article249>



Harcèlement : le collège s'engage

- Vie du collège - CESC -



Date de mise en ligne : mardi 27 septembre 2022

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

Le collège Charles Rivière s'engage à compter de cette année scolaire dans le programme de lutte contre le harcèlement "pHARe"

Qu'est ce que le programme pHARe ?

[http://clg-charles-riviere-olivier.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-charles-riviere-olivier/local/cache-vignettes/L352xH400/charte_phare-c3ac5.png]

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- Suivre l'impact de ces actions.
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

D'ores et déjà, l'équipe de pilotage a été constituée. Elle comprend :

- Mme Courtoy (CPE)
- Mme Allix (Infirmière)
- M. Bastien (Professeur)
- Mme Debaere (Professeure)
- M. Rabaud (Professeur)

Cette équipe sera prochainement formée par l'académie avec de pouvoir former elle-même des membres de la communauté éducative, en particulier les élèves-ambassadeurs.